



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°06/ANAM/2020**  
(Séance publique)

Le **30/12/2020 à 11h00**, il sera procédé, dans la salle des réunions au 4<sup>ème</sup> étage du siège de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie, sise au 8, avenue Mehdi Ben Barka, Hay Riad - 10100 Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, relatif à **l'acquisition, l'installation, la mise en service et le service après-vente de matériel informatique au profit de l'ANAM.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat de la Direction Administrative et Financière, 3<sup>ème</sup> étage, 8, avenue Mehdi Ben Barka, Hay Riad - 10100 Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir du site web de l'ANAM: [www.anam.ma](http://www.anam.ma).

- L'estimation des coûts des prestations, toutes taxes comprises, est fixée à la somme de :
  - (1 235 400,00 DH) Un million Deux Cent Trente Cinq Mille Quatre Cent Dirhams ;
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
  - (19 000,00 DH) Dix Neuf Mille Dirhams ;
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 34 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et des articles 04, 10, 11 et 15 du Règlement de Consultation de l'appel d'offres en cours.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau sus-indiqué ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

**NB : les soumissionnaires doivent présenter les prospectus et les notices du matériel informatique proposé en plus des spécifications techniques au bureau précité, et ce au plus tard le 29/12/2020 à 16h30min.**

Moulay El Hachemi EL MARI  
Chef de Département Administratif  
et Financier  
Agence Nationale de l'Assurance Maladie